



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 116798

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation. En effet, le nombre d'élèves ayant participé à cette initiative en 2006, avec 28 037 élèves seulement dans les collèges et 8 348 dans les lycées, atteint son plus faible niveau depuis 2002, alors que le nombre de participants était chaque année en progression depuis cette date. Il souhaite connaître les causes de cette brusque et spectaculaire désaffection pour une manifestation qui participe pleinement au devoir de mémoire et constitue un remède fort aux thèses révisionnistes.

Texte de la réponse

Deux raisons expliquent la baisse du nombre de participants au Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) 2005-2006. D'une part, le thème « Résistance et monde rural » semble avoir eu une résonance plus favorable dans les départements ruraux que dans le reste du territoire. D'autre part, le concours 2005-2006 n'était pas articulé avec un événement commémoratif, comme l'a été le concours 2004-2005, qui a bénéficié du contexte médiatique porteur des événements commémoratifs du soixantième anniversaire des débarquements et du soixantième anniversaire de la libération des camps. Toutefois, il convient de rappeler que, malgré la très grande sollicitation des élèves dans le cadre des nombreuses opérations mises en oeuvre dans les établissements, le Concours national de la Résistance et de la déportation reste l'opération qui connaît la plus grande participation d'élèves volontaires, y compris au cours de l'année scolaire 2005-2006. La réflexion relative à la pérennisation et au développement du Concours national de la Résistance et de la Déportation amorcée par les représentants du ministère de l'éducation nationale, de la direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère de la défense et ceux des associations de résistants et déportés a, d'ores et déjà, abordé la question des voies et moyens pour mobiliser le plus grand nombre d'élèves possible. L'éducation nationale entend, pour sa part, sensibiliser la jeune génération de professeurs, notamment les stagiaires durant leurs formations en IUFM. Il sera pris soin de la formulation du thème retenu, afin qu'il soit susceptible d'intéresser et de mobiliser un très grand nombre d'enseignants, de collégiens et de lycées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116798

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 710

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3359